

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 et futurs projets

AAPL - Association des Artistes Plasticiens du Luxembourg

7-9 rue Auguste Lumière

L-1950 Luxembourg

(+352) 621 888 089

info@aapl.lu

www.aapl.lu

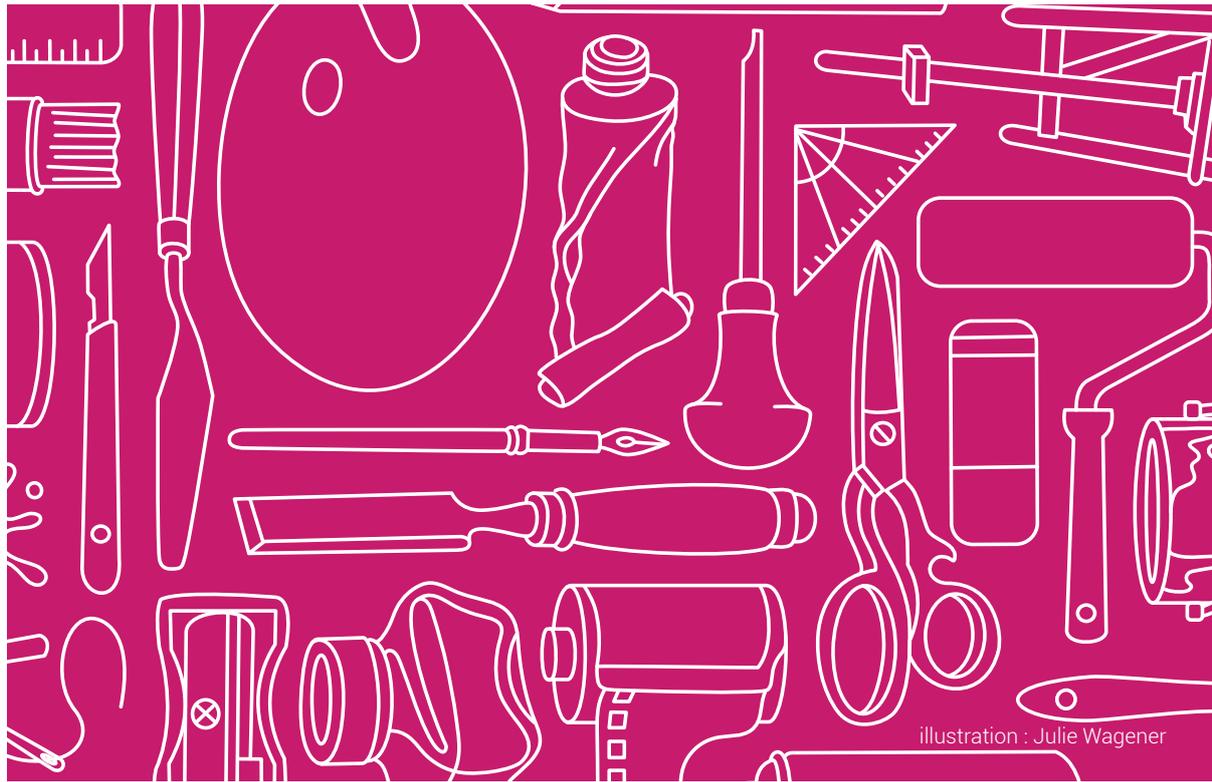


TABLE DES MATIÈRES

1	Highlights 2022	p.1
2	L'AAPL - son évolution	p.2
3	Qui sommes-nous?	p.4
4	Rapport d'activités 2022/23	p.6
5	Dossier de presse	p.12
6	Budget prévisionnel 2023	p.13
7	Groupes de travail 2022	p.16



1. HIGHLIGHTS 2022

- ▶ Participation aux Assises sectorielles des arts visuels
- ▶ Le statut d'artiste - une nouvelle loi votée
- ▶ L'art public - une nouvelle loi votée
- ▶ Création de projects rooms au sein des ateliers au Verlorenkost
- ▶ Concertations régulières avec le Ministère de la Culture autour de la rémunération et les droits d'auteur
- ▶ Mise à disposition de 3 espaces de travail pour des artistes en provenance d'Ukraine
- ▶ Participation à la ArtWeek



2. L'AAPL - SON ÉVOLUTION

Fondée en 2013, et conventionnée auprès du Ministère de la Culture depuis 2018, l'AAPL (l'association des artistes plasticiens du Luxembourg) vise le dialogue et l'échange entre artistes et a pour mission de représenter et de défendre les intérêts matériels et moraux ainsi que les droits sociaux de la profession et de ceux de ses membres, à travers un travail de consultation et de plaidoyer auprès des autorités nationales et autres organisations compétentes. Ce travail de professionnalisation du secteur se fait également à travers la gestion et la mise à disposition d'ateliers à prix abordables.

L'AAPL se réjouit des progrès que rencontrent la profession, considérant les avancées faites par le Ministère de la Culture dans le cadre du Kulturentwécklungsplang, ainsi que la création récente d'un nouvel organe de soutien à la diffusion internationale, le Kultur | lx. Nous nous voulons être l'interlocuteur de référence de la profession auprès du Ministère de la Culture, de Kultur | lx et d'autres instances nationales et communales, dans l'élaboration de leurs lois et le développement de leurs programmes.

Ces dernières années l'AAPL s'est investi dans un certain nombre de projets qui devraient entraîner des répercussions positives dans les années à venir sur la profession.

- Nous avons, cette année, activement travaillé sur le projet de loi relatif aux commandes publiques d'œuvres d'arts, lancé par le Ministère de la Culture. Cette loi propose une nouvelle commission d'aménagement artistique qui aura pour mission de sensibiliser à l'art public et d'accompagner les différents acteurs, dont les communes, les fonds, les artistes etc ..., dans le développement de leurs projets d'aménagements artistiques. Ceci devrait permettre de plus amples collaborations entre maîtres d'ouvrage et artistes.

- ▶ L'AAPL travaille également sur des recommandations de barèmes (tarification et droit d'auteur) au sein de la profession, nous sommes en ce moment en dialogue avec les artistes, les musées, les institutions culturelles et le Ministère de la Culture afin de créer des lignes communes à appliquer.
- ▶ L'association gère également depuis deux années des ateliers d'artistes au Verlorenkost, un lieu de création, de recherche, de collaborations et d'échanges, qui a trouvé sa place dans le paysage artistique luxembourgeois et dont sortent des initiatives d'artistes de plus en plus nombreuses.
- ▶ L'AAPL appartient au réseau IAA (The international association of art), et accorde la carte IAA (International Identity Card for Professional Artists) à ses membres professionnels, assurant une entrée libre ou des réductions auprès de nombreux musées et de galeries à travers le monde.
- ▶ L'AAPL collabore depuis 2020 avec les autres associations du secteur artistique et culturel luxembourgeois, dans le cadre de l'ULASC (Union Luxembourgeoise des Associations du Secteur Culturel : A:LL, AAPL, ACTORS, ALTA, ASPRO, FLAC, LARS), constituée spontanément lors de la crise du COVID en 2020.



Réunion du Conseil d'Administration - photo : Gery Oth

3. QUI SOMMES-NOUS?

LES MEMBRES

L'AAPL compte actuellement plus de 180 membres actifs (professionnels et semi-professionnels, étudiants en arts) et sympathisants. Les noms des membres sont à retrouver sur www.aapl.lu.

LES ATELIERS

45 ateliers sont occupés par des artistes professionnels et semi-professionnels, dont 1 atelier par des collectifs, 1 atelier par une résidence et 3 Project Rooms.

L'ÉQUIPE

Gestionnaire administrative : Tine Krumhorn

Gérance technique des ateliers : Georges Steinmetz

Gérance des ateliers : Cristina Picco (depuis décembre 2022)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Co-président(e)s : Justine Blau ; Géry Oth ; Marc Soisson

Secrétaires : Florence Hoffmann ; Armand Quetsch

Trésorier : François Wilwers

Membres : Catherine Lorent ; Julie Wagener

LES GROUPES DE TRAVAIL – 8 GRANDS AXES

Art Public : Gery Oth ; Florence Hoffman

Statut d'Artiste : Justine Blau

Rémunération : Justine Blau ; Marc Soisson

Droits d'Auteur : Julie Wagener

Ateliers : Géry Oth ; Marc Soisson

Régionalisation et internationalisation : Catherine Lorent

Structuration de l'AAPL : Gery Oth

Formations : Cristina Picco



Les ateliers au Verlorenkost - photo : Tine Krumhorn

4. RAPPORT D'ACTIVITES 2022/23

JANVIER 2022

► **Gérance administrative des Ateliers**

L'équipe a été remanié à la suite des changements professionnels de Pascal Klein et de Dani Jung. Georges Steimenz reprend la gérance technique, ainsi que les tâches administratives des ateliers.

► **Rencontre avec Kultur | lx**

Échanges sur le développement de carrière des artistes, des visites de studios curatés et des formations.

► **Rendez-vous avec le Ministère de la Culture**

L'AAPL a présenté son rapport d'activité 2021, dont le bilan des ateliers, un an après leur ouverture, ainsi que les avancements des groupes de travail. Cet état des lieux a permis de montrer la crédibilité et le professionnalisme de l'association.

FÉVRIER 2022

► **Première bougie pour l'ouverture des ateliers du Verlorenkost**

Tous les ateliers sont occupés, le bilan est plus que positif.

► **Assemblée Générale de l'AAPL**

Présentation des comptes, du rapport d'activité 2021, bilan 2021, approbation de l'AG et la reconduction du comité administratif.

► **Groupe de travail « Droits d'auteur »**

1ère réunion du secteur en termes des droits d'auteur sont discutés. Les premières pistes de recherches sont évoquées.

- ▶ **Groupe de travail « Statut d'artiste »**
Un avis sur le projet de loi, développé en collaboration avec les autres représentants de l'ULASC est envoyé à la Chambre des députés, proposant des amendements.
- ▶ **Groupe de travail « Rémunération » : Analyse des barèmes**
Travail de consultation et d'analyse des barèmes proposés avec l'équipe élargie du groupe de travail.

MARS 2022

- ▶ **Réunion et bilan des ateliers avec les membres locataires**
Présentation de l'état des lieux, des nouveaux Project Room et des projets à venir. Le constat de la situation après un an de fonctionnement des ateliers gestion, coût de l'énergie, travaux, imprévus, et par mesure de précaution, l'association a décidé d'augmenter les loyers de 10 %.
- ▶ **L'augmentation des loyers des ateliers de 10%**
de 10% du loyer à compter du 1^{er} juin.
- ▶ **L'AAPL met à disposition des espaces pour des Project Rooms**
Ateliers temporaires, salle d'exposition, studio photo et projets divers. Ces lieux peuvent être loués par tous les membres de l'AAPL pour une durée déterminée maximale de 6 mois.
- ▶ **Visite dans les bureaux de l'AAPL de Claudine Hemmer et Tammy Tangeten du Ministère de la Culture**
La préparation d'un nouveau guide de l'artiste par Tammy Tangeten et Claudine Hemmer, ainsi qu'un projet de création d'un service d'orientation et d'information pour l'artiste sont en cours de réalisation. Préparation Assises sectorielles échanges avec l'AAPL autour de propositions de thématique pour l'organisation de la table ronde lors des Assises sectorielles des Arts Visuels en juin 2022.
- ▶ **Meet the Sector**
Evènement organisé par Kultur | lx « meet the sector » pour le secteur des Arts Visuels à la Kunschthall à Esch-sur-Alzette avec les membres de l'AAPL.
- ▶ **Cartes IAA**
Préparation des Cartes IAA (International Identity Card for Professional Artists) pour les membres de l'AAPL.
- ▶ **Questionnaire sur les pratiques de la rémunération et des droits d'auteur**
Le groupe de travail « Droits d'auteur » a établi, sur la base de recherches, un questionnaire sur les pratiques de la rémunération et des droits d'auteur.

AVRIL 2022

- ▶ **Réunion au Ministère de la Culture**
Jo Kox, Claudine Hemmer, Tom Gantenbein et la coprésidence Justine Blau et Géry Oth, ainsi que le trésorier de l'AAPL François Wilwers et Tine Krumhorn. Les sujets abordés : bilan comptable, tarification des groupes de travail et des jetons de présence.
- ▶ **World Art Day**
En avril 2022, participation de l'AAPL au IAA Talks 3 - World Art Day - Artists on the Run, via Zoom.

JUIN 2022

- ▶ **Kultur | lx**
Réunion avec Hélène Doub (Kultur | lx), Justine Blau, Géry Oth, Tine Krumhorn dans les bureaux de l'AAPL. Préparation des Assises des Arts Visuels et de la prochaine Art Week.
- ▶ **Assises sectorielles**
Participation aux « Assises sectorielles des arts visuels » de l'AAPL dans le cadre d'une table ronde « Le cadre professionnel : la rémunération des artistes des arts visuels ». Les « Assises sectorielles des Arts Visuels » ont permis de faire l'état des lieux et de définir les besoins actuels du secteur.
- ▶ **Accueil d'artistes ukrainiens**
Arrivée et accueil de 3 artistes ukrainiens dans les ateliers du Verlorenkost, le couple Daniel et Karina Torlina et Mihail Levchenko.
- ▶ **Demande de subsides à la Fondation Schleich-Lentz (Fondation de Luxembourg)**
pour un programme de résidence, malheureusement refusée.
- ▶ **Groupe de travail « Rémunération » : Travail de consultation**
Travail de consultation et d'analyse du projet proposé pour les Assises culturelles avec l'équipe élargie du groupe de travail « Rémunération ».
- ▶ **Groupe de travail « Rémunération » : Conseil juridique**
Réunion avec le cabinet d'avocat Rodesch pour discuter du travail autour de la « Rémunération ».

SEPTEMBRE 2022

- ▶ **Meet and Greet aux ateliers de l'AAPL**
La crise sanitaire ayant perturbé le calendrier, l'AAPL a pu organiser une journée d'échanges en invitant tous les membres de l'AAPL aux ateliers du Verlorenkost.
- ▶ **Questionnaire sur la situation professionnelle des artistes**
Le groupe de travail Droits d'auteur a lancé un questionnaire auprès de ses membres. Les résultats vont aider ce groupe de travail à étendre ses recherches, à mieux cerner la situation professionnelle des artistes et à être plus efficaces dans les démarches aux côtés des institutions culturelles et du Ministère de la Culture.
- ▶ **Commission consultative du Ministère de la Culture**
L'ULASC (Union Luxembourgeoise des Associations du Secteur Culturel) est consultée pour émettre des membres fixes et des membres suppléants de la commission consultative du Ministère de la Culture, afin de choisir 4 artistes avec le statut d'artiste et 4 artistes avec le statut de l'intermittent du spectacle issus des 7 différentes associations du secteur : A:LL, AAPL, ACTORS, ALTA, ASPRO, LARS. Letizia Romanini représente désormais les artistes visuels et l'AAPL au sein la commission consultative du Ministère de la Culture.
- ▶ **Entrée en vigueur de la charte de déontologie pour les structures culturelles.**
L'AAPL s'est engagée à respecter et à appliquer les recommandations contenues dans la charte de déontologie et à préserver la relation de confiance entre les structures culturelles conventionnées, les artistes et les citoyens.
- ▶ **Rémunération au sein des Arts visuels : Rencontre au Ministère de la Culture /1.**
À la suite des Assises sectorielles, une première rencontre au Ministère de la Culture a eu lieu entre les institutions culturelles et l'AAPL concernant la « Rémunération au sein des Arts

Visuels ». (4 octobre 2022)

▸ **Questionnaire « Droits d'auteur »**

Evaluation des résultats du questionnaire et définition des prochaines étapes par le groupe de travail « Droits d'auteur »

▸ **Contrats modèles pour la profession**

Élaboration de Template concernant les différents modèles de contrats professionnels dans le cadre d'expositions, de commandes et de créations d'œuvres. Élaboré en collaboration avec le cabinet d'avocats Rodesch.

NOVEMBRE 2022

▸ **Luxembourg Art Week : Participation au Focus de Kultur | lx**

Présence de l'AAPL à l'ArtWeek autour d'une table ronde sur l'accompagnement professionnel des artistes. Des professionnels luxembourgeois et internationaux, dont Justine Blau artiste et co-présidente de l'AAPL, ont été invités à échanger sur les questions de la condition de l'artiste, sur l'importance de l'entourage critique des artistes et sur l'évolution des dispositifs de résidence.

▸ **Questionnaire IAA**

Dans le cadre de l'IAA (The international association of art), l'AAPL a complété le questionnaire intitulé « Consultation mondiale de 2022 sur la mise en œuvre de la recommandation de 1980 relative au statut de l'artiste.

▸ **Barèmes : Consultation de Grégory Jérôme**

Collaboration avec Grégory Jérôme, responsable Formation continue, Informations juridiques pour les artistes de Hear (Haute école des arts du Rhin) et consultant en gestion de culture, qui nous accompagne dans l'élaboration de nos outils et le développement de nos connaissances du contexte international de l'application des barèmes.

▸ **Rémunération au sein des Arts visuels : Rencontre au Ministère de la Culture /2**

Deuxième entrevue entre le groupe de travail « Rémunération », les musées, les centres d'arts et le Ministère de la Culture en vue d'une grille de barèmes aux tarifs minimums à appliquer au sein des institutions conventionnées. Cette rencontre a également inclus la présence et des propositions du groupe de travail « Droits d'auteur » (15 novembre 2022).

DÉCEMBRE 2022

▸ **Statut d'artiste : La loi est votée**

La chambre des députés a voté le projet de loi concernant les « Mesures sociales au bénéfice des artistes professionnels ». Le projet de loi concernant le « statut d'artiste » et le « statut de l'intermittent du spectacle » est le fruit d'un travail de concertation mené sur de nombreux mois entre le Ministère de la Culture et l'ULASC (Union Luxembourgeoise des Associations du Secteur Culturel ; A:LL, AAPL, ACTORS, ALTA, ASPRO, FLAC, LARS) auquel l'AAPL appartient (07 Décembre 2022).

▸ **Ateliers Lumières**

Une porte ouverte a été organisée par les locataires sous leur nouveau nom : Ateliers Lumière, ainsi que la création d'un nouveau groupe sur le réseau Instagram #atelierslumiere

▸ **Nouvelle venue au sein de l'équipe de l'AAPL**

Cristina Picco, artiste pluridisciplinaire, intègre l'AAPL et s'occupe de la coordination des ateliers et des formations à venir.

- ▶ **Subventions du Ministère de la Culture**
L'AAPL a reçu du Ministère de la Culture une augmentation financière correspondant à l'augmentation du coût de la vie.
- ▶ **Groupe de travail « Droits d'auteur » : Design Luxembourg**
Prise de contact avec Design Luxembourg pour envisager une collaboration sur la publication d'un guide pratique.
- ▶ **Groupe de travail « Rémunération » : Guide de la Rémunération et barèmes**
Finalisation d'un « Guide de la rémunération & Outil de professionnalisation » pour les artistes visuels professionnels. Collaboration avec Grégory Jérôme, dans l'élaboration de nos outils et le développement de nos connaissances du contexte international des barèmes.

JANVIER 2023

- ▶ **Art public : La loi rentre en vigueur**
Entrée en vigueur de la loi relative aux « Commandes publiques d'œuvres d'arts » (art public), lancée par le Ministère de la Culture. Cette loi propose une nouvelle commission d'aménagement artistique qui aura pour mission de sensibiliser à l'art public et d'accompagner les différents acteurs, dont les communes, les fonds, les artistes dans le développement de leurs projets d'aménagements artistiques. Cette loi est le fruit d'un travail de concertation auquel le groupe de travail l'Art public a participé.
- ▶ **Rémunération au sein des Arts visuels : Rencontre au Ministère de la Culture /3.**
3ème réunion au Ministère de la Culture concernant la « Rémunération au sein des Arts Visuels » avec le Ministère de la Culture et les musées et centres d'arts (06 février 2023).
- ▶ **Présentation des nouveaux statuts d'artistes à l'AAPL**
aux membres de l'AAPL via zoom (30 janvier 2023).
- ▶ **Consultation des membres concernant les barèmes**
Consultation des membres de l'AAPL concernant la nouvelle « Grille des barèmes » et les « Outils de professionnalisation » élaborés par le groupe de travail « Rémunération », en cours de finalisation.
- ▶ **Planification d'un workshop autour des droits d'auteurs**
Planification d'un premier workshop de sensibilisation sur les droits d'auteur. Contacter les différents organismes nationaux (IPIL, Luxorr, Sacem), dans le cadre du groupe de travail « Droits d'auteur ».
- ▶ **Nouveaux membres au conseil d'administration**
4 nouveaux membres souhaitent intégrer le CA : Hisae Ikenage, Alexandra Uppman, Jeanine Unsen, Alvaro Marzan.
- ▶ **Kultur | lx : Rencontre en vue des projets annuels**
Rencontre avec Hélène Doub et sa nouvelle collègue Eléonore Mialonier (Kultur | lx), ainsi que Cristina Picco pour les échanges sur les projets et formations à venir.
- ▶ **Kultur | lx : Représentation du secteur par Michèle Walerich**
L'AAPL a été chargée de nommer par le Ministère de la Culture un membre représentant du secteur des arts visuels pour le conseil de Kultur | lx, suite au changement de statut de Kultur | lx en établissement public. L'AAPL a reconduit Michèle Walerich (CNA).

- **FOCUNA**
Renouvellement de la demande d'agrément à Focuna.

4.1 ACTIVITÉS RÉGULIÈRES ANNUELLES

- Transmission aux membres de toutes les informations gouvernementales touchant au secteur et à son économie.
- Transmission d'appels à candidature, concours et marchés publics.
- Informations « règlement sanitaires » liées au Covid, relayées aux membres.
- Évolution du site internet de l'AAPL.
- Réunions régulières entre membre de l'ULASC (Union Luxembourgeoise des Associations du Secteur Culturel ; A:LL, AAPL, ACTORS, ALTA, ASPRO, FLAC, LARS) dans le cadre de groupes de travail « Statut d'Artiste » et « Droit d'Auteur » et à la sélection de représentant au sein de la commission du Ministère de la Culture.
- Gestion, organisation et suivi des ateliers.
- Gestion, organisation et communication aux membres.
- Newsletter régulière aux membres
- Mise à jour et actualisation régulière du site internet et des réseaux sociaux (FB, Instagram) de l'AAPL.

4.2 PROJETS POUR 2023

- Workshops de sensibilisation et QA avec experts.
- Finalisation d'un « Guide de la rémunération & Outil de professionnalisation » pour les artistes visuels professionnels.
- Prolongation des entrevues entre le Groupe de travail « Rémunération » avec les musées, les centres d'arts et le Ministère de la Culture en vue d'une grille de barèmes comprenant tarifs minimums à appliquer au sein de toutes les institutions conventionnées et ayant signé la charte de déontologie.
- Développement du site web de l'AAPL en tant qu'outil visant à la professionnalisation (documents à télécharger, créations d'outils, liens, mises en réseaux, etc.).
- Préparation de nouvelles brochures AAPL.
- Préparation d'événements en vue des 10 ans de l'AAPL.

5. DOSSIER DE PRESSE

DELANO - DÉCEMBRE 2022

<https://delano.lu/article/justine-blau-i-hope-that-2023->

40 Anne Simon
Independent Theatre Director

THEATRE

FORCAST 2023 DELANO

What is driving the growth of English-language theatre in Luxembourg, and will it continue in 2023?

Since 2007, independent theatre director Anne Simon has observed the growing trend in English theatre production, and she says the opportunity that Luxembourg has is that theatre makers come from different backgrounds and "it gives us the [chance] to mix styles, [given] the crossroads of cultures."

She hopes that, in 2023, international audiences will remain open to this mix of styles, forms and backgrounds, which she says is already happening gradually, but also advises that theatre makers need to strike the right balance between the various theatre forms.

The strength of English contemporary works, in comparison to others, in her opinion, stems from continuous support for new playwrights, including emerging to mid-career artists.

She adds that, while immersive forms of theatre are gaining traction in Luxembourg, she hopes to see much more in 2023 but cautions theatre makers that "if [they] introduce those forms, [they] also have to guide and give people the tools to be able to use them."

Simon is currently working on immersive theatre projects for 2023, and she sees "an opportunity there." She explains that immersive theatre increases audience engagement and encourages people to rediscover their inner child.

Nathalie Jacoby
Director, Centre National de Littérature (CNL) - National Literature Archive

LITERATURE

"Luxembourg's literary landscape is one of great diversity and versatility"

Nathalie Jacoby

Luxembourg's literary landscape is one of great diversity and versatility. And it is one of the unusual characteristics of this literary field that, since its very beginning, literature in Luxembourg has been multilingual. German, French and Luxembourgish are the predominant languages of literary expression, but this linguistically volatile and creative environment also allows for other languages to assume literary relevance and to become an integral part of the cultural landscape.

This is particularly obvious in the case of English. In 2022, three of the four submissions which were awarded a prize in the Concours Littéraire National, a literary award in which manuscripts are judged anonymously, were in English.

This is a telling example of the receptivity of the literary environment, and it allows to highlight developments that can increasingly be seen in other literary cultures. In combination with a growing interest in political and socio-cultural topics, and with the added perspective of academic research, this makes for a new contemporaneity in Luxembourgish literature, where a wide array of authors and languages meet around a complex discourse of identity and literary expression.

Justine Blau
Visual artist and co-president, AAPL

ART

Together with my artist colleagues, we are interested in the evolution of the professionalisation of Luxembourg artists. We are optimistic about the coming year, given the progress made by the ministry of culture in recent years through the Kulturentwicklungsplan and the establishment of a new dissemination promotion and support body, Kultur ix.

I hope that the European Capital of Culture adventure will leave a lasting impression on the public and decision-makers, and that we will continue to provide artists with the means (financial, time-wise, and creative) to extend certain projects and start new ones that are equally ambitious.

In addition, the AAPL (the association of visual artists in Luxembourg) is working on projects that will benefit the profession. This year, we've been working on the ministry of culture's draft law on public art commissions. This law proposes the formation of a new artistic development committee tasked with raising public awareness of public art and assisting various actors, such as municipalities, funds, and artists, in the development of their projects.

The AAPL is also working on a tariff recommendation for the profession, and is in discussion with artists, museums, cultural institutions, and the ministry. The project will be launched early next year.

Portrait: J. Blau - C. Bl. - Stéphane Pflaumer



Réunion avec les locataires - juin 2022 - photo : Gery Oth

6. BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

DÉPENSES

AAPL	140.427,12 €
Frais personnel et fiduciaire	
Secrétaire	34 000, 00 €
Fiduciaire	3 000, 00 €
Administration	
Téléphone	300, 00 €
Logiciels et assistance informatique	1 800, 00 €
Frais poste (virements, timbres, ...)	1 000, 00 €
Frais gestion	2 000, 00 €
Frais cartes de membres	600, 00 €
Imprimerie	700, 00 €
Frais de représentation	600,00 €
Communication	6 000, 00 €
Hébergement homepage AAPL	100,00 €
Frais de voyage	2.000,00 €

Rémunération

Conseil juridique avocat	10 000,00 €
Frais graphiste	5 000,00 €
formations (intervenants, déplacements, location salle, etc...)	15 000,00 €
Groupes de travail	
Art publique	14 384,00 €
Structuration AAPL	2 067,00 €
Droits d'auteur	6.125,63 €
Rémunération d'artiste	7 900,00 €
Régionalisation	2 550,00 €
ULASC	500,00 €
Formations	8 500,00 €
Imprévus	1 450,49 €
Maintenance Homepage AAPL	2 000,00 €

Dépenses extraordinaires

10 ans AAPL (expositions, communication, tables rondes/workshop, frais de bouche)	10 000,00 €
Acquisition beamer et écran	1 650,00 €

Cotisations

Cotisation annuelle IAA	450,00 €
-------------------------	----------

Divers

750,00 €

ATELIERS

104 506,04 €

Frais personnel

Personnel technique	10 200,00 €
Coordinatrice	15 000,00 €

Frais fixes

Assurance	3 000,00 €
Internet	4 928,04 €
Chauffage	0,00 €
Eau	1 500,00 €
Electricité	4 000,00 €
Déchets	3 200,00 €
Ménage	4 828,00 €
Surveillance (contrat)	700,00 €
Contrôle extincteurs (contrat)	350,00 €

Frais variables

Frais de représentation	1 500,00 €
Conseil juridique	2 000,00 €
Fournitures bureau	4 000,00 €
Entretien	3 000,00 €
Plomberie	3 000,00 €
Divers	5 000,00 €

Dépenses extraordinaires

Mobilier de base (résidence)	2 000,00 €
Electricité	5 000,00 €
Divers travaux extraordinaires	20 000,00 €
Travaux grenier	11 300,00 €

TOTAL DEPENSES	244 933,16 €
-----------------------	---------------------

RECETTES

CONVENTION MINISTÈRE DE LA CULTURE	72 500,00 €
---	--------------------

AAPL	8 400,00 €
-------------	-------------------

Cotisation membres	8 400,00 €
Livre	0,00 €
Dons	0,00 €

ATELIERS	100 000,00 €
-----------------	---------------------

Loyers artistes	100 000,00 €
-----------------	--------------

EXÉDENT 2022	87 967,54 €
---------------------	--------------------

TOTAL RECETTES	268 867,54 €
-----------------------	---------------------

RECAPITULATIF

TOTAL DÉPENSES	244 933,16 €
-----------------------	---------------------

TOTAL RECETTES	268 867,54 €
-----------------------	---------------------

RESULTAT NET	23 934,38 €
---------------------	--------------------

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 21.12.2022



Gery OTH



Justine BLAU



Marc SOISSON



Portes ouvertes ateliers du Verlorenkôst, septembre 2022 - Atelier Romy Zangerlé - photo : Tine Krumhorn

7. GROUPE DE TRAVAIL

ART PUBLIC

MEMBRES GDT

Florence HOFFMANN, Gery OTH

PERSONNE DE RÉFÉRENCE

Florence HOFFMANN, Gery OTH

DESCRIPTION

La participation aux projets d'Art public est une mise en valeur sûre pour un artiste. La mise en œuvre d'une réalisation permet une bonne intégration de son art dans un lieu public et une visibilité accrue. Le « making of » permet une mise en réseau avec des architectes, des maîtres d'œuvre, des autorités, des bénéficiaires du projet, et d'autres artistes. Les rémunérations sont équilibrées et honnêtes. Le groupe de travail milite pour une meilleure connaissance, une mise en réseau des acteurs potentiels, une application de la loi, un accompagnement de l'artiste, un suivi des actions.

HIGHLIGHTS 2022

Janvier - Mars 2022

- Réunion avec Kultur | lx au sujet de l'art public en général, du projet sur le site web OAI ...
- Rédaction rapport d'activités 2021 Groupe de travail art public
- Réunions variées pour rédaction & présentation document art public pour site web AAPL

- Réunion avec Ministère de la Culture pour présenter les priorités AAPL en matière d'art public
- La Chambre des députés a voté le projet de loi relative à l'intégration d'œuvres artistiques dans les édifices. Ce programme, connu sous l'appellation 1% artistique ou le Kunst am Bau, est inscrit dans la législation luxembourgeoise depuis 1999. Avec cette nouvelle loi, l'intégration d'œuvres artistiques dans les édifices publics dispose désormais de son propre cadre légal lui conférant une plus grande visibilité.

Avril - Mai 2022

- Rédaction Template et appel à artistes pour contribuer au site www.architectour.lu
- Réflexions par rapport aux formations relative au Groupe de travail art public : e.a. formation document *DUME*
- Réunion avec Ministère de la Culture pour le projet de loi relatif à l'art public

Mai - Juin 2022

- relecture dudit projet de loi, corrections et suggestions à l'attention du Ministère de la Culture

Octobre 2022

- réunion avec le Ministère de la Culture pour nos doléances, rapport, ...

OBJECTIFS 2023

- Participation à la commission et au comité à instaurer par le Ministère de la Culture qui accompagnent les acteurs concernés par la loi.
- Organiser des formations spécifiques pour nos membres et en relation avec la loi.
- Organiser une table ronde avec les acteurs qui ont fait des expériences positives.
- Coordonner un guide pour les artistes.
- Détecter des retours d'expérience et des potentiels de travailler de façon transversale pour des projets d'art public.
- Continuer à développer la raod -map sur l'art public.
- Prioriser les différentes actions et les étaler sur une approche pluriannuelle.

STATUT D'ARTISTE

MEMBRES GDT

Suzan NOESEN, Vera KOX, Justine BLAU

PERSONNE DE RÉFÉRENCE

Justine BLAU

HIGHLIGHTS 2022/23

Janvier 2022

- Consultation des membres de l'AAPL en vue de leurs avis sur le texte de loi.
- Rencontre avec les membres de l'ULASC afin d'aviser le projet de loi n°79201 portant sur la « Modification des mesures sociales au bénéfice des artistes professionnels indépendants et des intermittents du spectacle » et sur la « Promotion de la création artistique ».

Février 2022

- Un avis sur le projet de loi, développé en collaboration avec les autres représentants de l'ULASC est envoyé à la Chambre des députés, proposant des amendements.

Décembre 2022

- La chambre des députés a voté le projet de loi concernant les « Mesures sociales au bénéfice des artistes professionnels ». Le travail de concertation mené depuis de nombreux mois par le groupe de travail de l'AAPL en collaboration avec l'ULASC (Union Luxembourgeoise des Associations du Secteur Culturel).

Janvier 2023

- Échanges avec Tammy Tangeten concernant la nouvelle loi concernant les « Mesures sociales au bénéfice des artistes professionnels » en vue de la présentation aux membres de l'AAPL.
- Présentation des nouveaux statuts d'artistes aux membres de l'AAPL via Zoom.

OBJECTIFS 2023

- Présentation des nouveaux statuts d'artistes aux membres (workshops, vidéos, site web), ainsi que suivi de sa mise en pratique avec les artistes, l'Ulasc et le Ministère de la Culture.

RÉMUNÉRATION

MEMBRES GDT

Aïda SCHWEITZER, Vera KOX, Suzan NOESEN, Alexandra UPPMAN, Letizia ROMANINI, Tine KRUMHORN, Catherine WINANDY, Julie WAGENER (Droit d'auteur), Patrick GALBATS, Marie CAPESIUS, Claudia PASSERI, Richard MIGNOT, Justine BLAU, Marc SOISSON

PERSONNE DE RÉFÉRENCE

Justine BLAU, Marc SOISSON

DESCRIPTION

L'AAPL désire améliorer la situation des revenus des artistes visuels, en élaborant une directive d'attribution au sein même des institutions subventionnées par le Ministère de la Culture. Nous voulons professionnaliser la pratique des barèmes et des contrats en s'inspirant de nos voisins européens ou d'autres professions indépendantes au Luxembourg, en nous axant sur l'honoraire, le budget de production, et toutes autres formes de prestations de service liées à la profession.

HIGHLIGHTS 2022/23

Janvier - Mars 2022

- Travail de recherche dans l'élaboration de nos recommandations et de nos outils en lien à la rémunération, en s'inspirant de grilles des barèmes nationaux et internationaux.
- Travail de consultation et d'analyse avec l'équipe du groupe de travail Rémunération.

Mai 2022

- Réflexions par rapport aux formations relatives au Groupe de travail « Rémunération »

Juin 2022

- Réunion avec Hélène Doub (Kultur | lx), Justine Blau, Géry Oth, Tine Krumhorn. Préparation des Assises des Arts Visuels et de la prochaine Art Week.
- Travail de consultation et d'analyse avec l'équipe du groupe de travail Rémunération autour des Assises.
- Réunion avec le cabinet d'avocat Rodesch afin de discuter du travail de l'AAPL autour de la « Rémunération »
- Participation aux « Assises sectorielles des arts visuels » de l'AAPL dans le cadre d'une table ronde « Le cadre professionnel : la rémunération des artistes des arts visuels ».

Juin - Décembre 2022

- Finalisation d'un « Guide de la rémunération & Outil de professionnalisation » pour les artistes visuels professionnels.

Octobre 2022

- Première rencontre au Ministère de la Culture entre les institutions culturelles et l'AAPL concernant la « Rémunération au sein des Arts Visuels », abordée lors des Assises sectorielles du 28 juin 2022.
- Élaboration de Template concernant les différents modèles de contrats professionnels dans le cadre d'expositions, de commandes et de créations d'œuvres. Élaboré en collaboration avec un cabinet d'avocats Rodesch, en cours de finalisation.
- Travail d'analyse des données envoyées et des commentaires faites par les institutions culturelles et le Ministère de la culture lors de la réunion du 04 octobre 2022.

Novembre 2022

- Deuxième entrevue entre le groupe de travail « Rémunération », les musées, les centres d'arts et le Ministère de la Culture en vue d'une grille de barèmes aux tarifs minimums à appliquer au sein des institutions conventionnées. Cette rencontre a également inclus la présence et des propositions du groupe de travail « Droits d'auteur ».

Novembre - Décembre 2022

- Échanges réguliers avec Grégory Jérôme, responsable Formation continue, Informations juridiques pour les artistes de HEAR (Haute école des arts du Rhin) et consultant en gestion de culture, qui nous accompagne dans l'élaboration de nos outils et le développement de nos connaissances du contexte international.

Décembre 2022

- Adaptation de notre « Guide de la rémunération & Outils de professionnalisation ». Travail d'analyse des données envoyées par les institutions culturelles.

Janvier 2023

- Travail de consultation et d'analyse avec l'équipe du groupe de travail « Rémunération ».
- Consultation adressées à tous les membres de l'AAPL concernant le nouveau « Guide de la rémunération & Outils de professionnalisation », en vue de commentaires, questions et réactions dans l'élaboration d'un document final.

Février 2023

- Troisième entrevue entre le groupe de travail « Rémunération » et « Droits d'auteur » avec les musées, les centres d'arts et le Ministère de la Culture, en vue d'une meilleure tarification. Présentation de notre document de travail. Présentation de la grille des barèmes et des outils élaborés à la suite des deux dernières rencontres (04

octobre 2022, 15 novembre 2022)

OBJECTIFS 2023

- Finalisation d'une grille des barèmes et d'un « Guide de la rémunération & Outils de professionnalisation ».
- Proposition de contrats types dans le cadre expositions, ventes et workshops et projets.
- Mise à disposition de documents autour de la professionnalisation sur le site web de l'AAPL.
- Organisation de workshops et de conférences avec des experts nationaux et internationaux autour de la question de la rémunération.

INTERNATIONALISATION

MEMBRES GDT Catherine LORENT

PERSONNE DE RÉFÉRENCE Catherine LORENT

DESCRIPTION Prendre contact avec les organisations similaires dans la grande région et à l'échelle internationale. Echanger des concepts des groupes de travail sur des sujets communs (barèmes, contrats, mobilité, résidences...). Mutualiser des expériences. Participer à des réunions qui touchent à ces thématiques.

HIGHLIGHTS
2022/23

Avril 2022

- Participation de l'AAPL au IAA Talks 3 - World Art Day - Artists on the Run, via Zoom.

Novembre 2022

- L'AAPL a complété le questionnaire intitulé « Consultation mondiale de 2022 sur la mise en œuvre de la recommandation de 1980 relative au statut de l'artiste ».

OBJECTIFS
2022/23

- Recherche des organisations similaires dans la grande région et à l'échelle internationale.
- Echanger des concepts des groupes de travail sur des sujets communs (barèmes, contrats, mobilité, résidences...).
- Mutualiser des expériences.
- Participer à des réunions qui touchent à ces thématiques.

DROITS D'AUTEUR

MEMBRES GDT

Pit WAGNER, Birgit THALAU, Flora MAR, Patrick GALBATS, Letizia ROMANINI, Julie WAGENER

PERSONNE DE RÉFÉRENCE

Julie WAGENER

DESCRIPTION

L'AAPL vise à sensibiliser les acteurs et institutions culturels sur la thématique des droits d'auteurs.

Etroitement lié aux pratiques de rémunération dans le secteur culturel, il ne s'agit non seulement d'engendrer une prise de conscience de l'artiste par rapport à ses droits et leur application, mais également d'établir et transmettre un barème et une méthodologie auxquels l'artiste pourra se référer pour calculer et facturer les tarifs qui lui sont dûs au moment qu'on utilise, reproduise et distribue son travail sous n'importe quelle forme et contexte.

HIGHLIGHTS 2022/23/23

Février 2022

- ▶ Le GDT se voit pour une première réunion. Les besoins du secteur en termes de droits d'auteur sont discutés. Les premières pistes de recherches sont évoquées.

Mars 2022

- ▶ Basé sur les recherches, un questionnaire sur les pratiques de la rémunération et des droits d'auteur est établi.

Septembre 2022

- ▶ Lancement du questionnaire.

Octobre 2022

- ▶ Évaluation des résultats et définition des prochaines étapes.

Décembre 2022

- ▶ Prise de contact avec Design Luxembourg et LUXORR pour envisager une collaboration sur la publication d'un guide pratique.

Février 2023

- ▶ Prise de contact avec Design Luxembourg pour envisager une collaboration sur la publication d'un guide pratique. Entrevue prévu début mars 2023.

OBJECTIFS 2023

- ▶ Workshop de sensibilisation et QA avec expert.

COLLABORATION AVEC ULASC

MEMBRES GDT Gery OTH, Julie WAGENER, Justine BLAU

PERSONNE DE RÉFÉRENCE Justine BLAU

DESCRIPTION Rencontres annuelles avec l'Ulasc (Union Luxembourgeoise des Associations du Secteur Culturel : A:LL, AAPL, ACTORS, ALTA, ASPRO, FLAC, LARS) pour discuter de sujets communs : droit d'auteur, droit voisin, statut de l'artiste et de l'intermittent, activités Kulturama, la professionnalisation de l'artiste et intermittents, les contrats, les barèmes, etc, et définir des lignes directrices.

HIGHLIGHTS 2022 Janvier - Février 2022

- ▶ L'ULASC est consultée pour émettre des membres fixes et des membres suppléants de la commission consultative du Ministère de la Culture. Un certain nombre de réunions via zoom ont lieu afin de choisir 4 artistes en possession d'un statut d'artiste et 4 artistes en possession du statut de l'intermittent du spectacle issus des 7 différentes associations du secteur : A:LL, AAPL, ACTORS, ALTA, ASPRO, LARS.

Ont été élus pour membres : ·

Mme Letizia ROMANINI
artiste plasticienne, membre effectif représentant l'Association des Artistes Plasticiens du Luxembourg

M. Giovanni ZAZZERA
danseur et chorégraphe, membre suppléant du membre effectif prémentionné, représentant de l'Association luxembourgeoise des Professionnels du Spectacle Vivant

M. Ian DE TOFFOLI
auteur, membre effectif représentant la Fédération Luxembourgeoise des Auteurs et Compositeurs

M. Kim Schneider
réalisatrice et scénariste, membre suppléant du membre effectif prémentionné, représentante de l'Association luxembourgeoise des Réalisateur et Scénaristes prémentionné

M. Jean BERMES, chanteur, membre effectif représentant l'Association luxembourgeoise des Professionnels du Spectacle Vivant

M. Laurent SCHILTZ, technicien de l'audiovisuel, membre suppléant du membre effectif prémentionné, représentant de l'Association des Techniciens de l'Audiovisuel

M. Luc SCHILTZ
acteur, membre effectif représentant l'Association des actrices et

des acteurs du Luxembourg

Mme Renelde PIERLOT
actrice, membre suppléant du membre effectif prémentionné
représentante de l'Association des actrices et des acteurs du
Luxembourg

STRUCTURATION

MEMBRES GDT Gery OTH

PERSONNE DE RÉFÉRENCE Gery OTH

DESCRIPTION L'évolution de l'élargissement de AAPL, le suivi des personnes en charge de la gestion administrative de l'association et des ateliers, ainsi que la mise en application de cette restructuration réclame un investissement temporel conséquent auquel il faut se consacrer.

Notre but est de créer une structure solide et viable sur le long terme qui ne soit basée sur un individu unique et de répondre aux attentes des membres de l'AAPL, des autorités avec lesquelles nous avons des conventions. Nous nous focalisons ces prochaines années sur le développement d' une organisation qui accompagnera professionnellement nos membres sur la durée.

FORMATION

MEMBRES GDT

Alexandra UPPMANN, Cristina PICCO

PERSONNE DE RÉFÉRENCE

Cristina PICCO

DESCRIPTION

Le groupe de travail Formation offrira des formations au service de la professionnalisation de l'artiste.

OBJECTIFS

- se coordonner avec les autres groupes de travail internes à l'AAPL;
- être à l'écoute des plus des demandes des artistes membres de l'AAPL
- travail de sensibilisation par rapport aux modifications apportées au secteur de référence par exemple en réponse à des changements législatives